



PROCES-VERBAL
Conseil d'Administration
Mercredi 28 septembre 2022
Angers BCRR – 14h30

Présents : Jean-Paul NOURY, Bernard ROBINET, Dominique GOUMARD, Eurielle QUERAN, Jacques BLIN, Béatrice GRATON, Cathy PAVERO, Huguette AMBROISE, Pierre CHEVREUL, Patrick ROCTON, Catherine SIMON, Jean LECOQ, Nadine PULY, Jean-Yves GRAND, Serge BREVET.

Excusée : Claudine LANTA

ORDRE DU JOUR

I. Validation du dernier Procès-Verbal

II. Approbation des comptes

III. Préparation AG

IV. Informations diverses :

- **Recrutement et utilisation des outils FFB**
- **Point sur la formation dans les grandes écoles**
- **Point sur l'opération « Rassemblement international des jeunes » en 2023 et 2024**
- **Projet clubs partenaires**
- **Compétitions**
- **Suite instructions CRED**

V. Questions diverses

RAPPELS (extraits statuts)

Quorum : *Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée.*

Votes : *Tous les membres du Conseil ont droit de vote à raison d'une voix par participant présent ou représenté. Chaque membre du Conseil disposant du droit de vote peut être porteur de deux pouvoirs au maximum.*
Les décisions du Conseil sont prises à la majorité simple, les abstentions n'étant pas décomptées.
En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante

La séance début à 14h35

Jean-Paul Noury retrouve avec plaisir les membres du Conseil. Sa mission n'est pas toujours aisée mais les expériences méritent d'être vécues. Il se sent bien entouré et remercie les membres chaleureusement.

I. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL

- ✓ *Le CA approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26/04/2022.*

II. APPROBATION DES COMPTES

Annexe 1

Validés en Bureau le matin même.

100 000€ de recette en moins (des charges en moins aussi) depuis la saison 18-19.

Résultat – 9 400€

Cela se justifie par :

- 7000€ de location aux Florales pour 8 jours
- Suppression de certaines Finales de Ligues qui sont une rentrée financière non négligeable.
- Dédommagement Covid pour les clubs accueillant les compétitions (4 700€)
- Des dates déficitaires en promotion (volonté du Comité de maintenir certaines dates afin de faire jouer les Promotions malgré le peu d'inscrits) avec des frais fixes à hauteur de 65 à 70%.
- Beaucoup de frais de déplacements d'arbitres. Le manque d'arbitres locaux et disponibles est un souci.
- 2 600€ de manque à gagner lié aux augmentations de la FFB.
- Aide des clubs au développement pour 3 500€.
- 12 000€ en soutien aux clubs qui ont fait de gros efforts de recrutement.
- 3500€ provisionnés

Jean-Paul Noury rajoute qu'avec 100 000€ de recettes en moins en 4 ans, le résultat n'est pas si mauvais. Les comptes sont suivis avec beaucoup de prudence, le Comité a su s'adapter tout en aidant les clubs. Rigueur et sérieux ont été de mise.

Il remercie grandement Béatrice Graton, qui est une trésorière « fantastique ».

Béatrice Graton répond qu'elle apprécie le travail en autonomie et la confiance qui lui sont accordés.

- ✓ *La CA adopte à l'unanimité le compte de résultat, le bilan et le budget prévisionnel qui viennent de lui être présentés.*

III. PREPARATION AG

- Jean-Paul Noury a de nouveau invité Franck Riehm, Président de la FFB mais il est peu probable qu'il vienne du fait de sa qualification en Coupe de France.
- Il est prévu une célébration de nos jeunes champions (avec remise d'un cadeau).
- Election CRED suite au décès de JF Nguyen.
Un appel à candidature par mail a été effectué auprès des clubs (pour diffusion) le 20/09/22.
Une seule candidature reçue, celle de Dominique CHAUVIRE.
- Contrôleur des comptes
Le Bureau du 28/09/22 a validé la reconduction d'un an du contrôleur des comptes Yves Collongues.
- ✓ *Le Conseil d'Administration approuve également à l'unanimité cette reconduction.*
- Dominique Goumard prépare une présentation chiffrée sur les compétitions 21-22.
- Effectif licenciés du Comité : +9 % p/r à l'année dernière au même moment. Même progression que la FFB.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. Recrutement et utilisation des outils FFB

Ne pas hésiter à consulter la « boîte à outils » créée par la FFB et disponible dans l'espace métier. On y trouve notamment toutes les affiches bridge à télécharger.

Bon travail qui est fait à la FFB mais floraison de projets qui souvent n'aboutissent pas.

Ex : projet de reconfiguration de la FFB (des propositions ont été faites et approuvées à l'unanimité mais depuis plus rien).

2. Point sur la formation dans les grandes écoles

Bernard Robinet rappelle les objectifs établis : implémenter une section bridge dans les grandes écoles et créer un évènement pour et autour des jeunes.

Implémenter une section bridge (2 axes) :

Bernard Robinet : mailing aux chefs d'établissement avec relance à J+15 : aucun retour.

Arthur Boulin :

Mailing aux bureaux d'élèves (BDE). Bilan positif puisque 3 sections bridges mises en place :

- Arts et Métiers à Angers : animateur Pierre Bedouet.
- Centrale Nantes : animateur Jean-Marie Pallier
- Estaca à Laval : animateur Damien Henry

Cet axe tend à prospérer, il faudra donc bien communiquer dessus (JPN l'a déjà fait au niveau de la FFB) :

Soit, entre autres : avoir les horaires et jours de cours, réfléchir à l'intégration de ces jeunes dans les clubs de bridge (gratuité, suivi...) pour les faire jouer dès que possible en tournoi de régularité.

Hervé Vimond (actuel Pdt d'Avrillé BC et ancien élève des Arts et Métiers Paris Tech.) réfléchi au développement possible.

⇒ Bernard Robinet attire l'attention sur le fait que les acteurs des BDE sont des élèves qui par définition ne restent pas éternellement dans l'école soit des turn-over réguliers à anticiper. Il nous appartient d'être vigilants sur le passage de relai et de ne rien lâcher.

Jean-Paul Noury remercie grandement Bernard et Arthur car cette mission réclame un réel investissement, exercé sérieusement et qui se trouve être un succès.

3. Point sur l'opération « Rassemblement international des jeunes » en 2023 et 2024

L'idée était de médiatiser un évènement bridge pour les jeunes afin de montrer au plus grand nombre que cette discipline n'est pas seulement réservée aux seniors.

Notre proposition consistait à organiser un festival national à Nantes en y conviant la presse.

Cependant la FFB organise en 2023 à Strasbourg un grand évènement pour les jeunes donc notre projet est reporté en juin 2024.

⇒ Important : il faut se lancer dès à présent et réserver la salle. Attention, juin = période d'examens.

⇒ Qui s'en charge ?

F. Riehm est enthousiaste néanmoins il nous faut savoir rapidement ce que la FFB compte mettre en place notamment en termes d'aide financière pour les hôtels et transports des jeunes.

⇒ Jean-Paul Noury nous tient informés.

4. Projet clubs partenaires

Le sujet n'est plus d'actualité, la FFB n'ayant pas donné de nouvelle depuis juillet.

Jean-Paul constate qu'il est assez usuel de la part de la FFB de lancer des projets, de mobiliser puis de laisser sans suite.

5. Compétitions

Challenges Promotion

Un règlement précis a été établi et figure dans le RCC (Règlement Complet des Compétitions) envoyé aux responsables compétitions des clubs, à tous les licenciés du Comité et disponible également sur le site du Comité d'Anjou.

En outre, le Comité a organisé une réunion en visioconférence le 20/09/22 à 18h30 afin de répondre à toutes les questions. 18 clubs étaient représentés.

Doublement des PE en place (proposition initiée par le Comité d'Anjou). Tout joueur ayant participé à un tournoi de régularité, simultané, les 2 mois qui précèdent chaque challenge/2 (= Finale de Comité) verra ses PE doublés mais uniquement s'il participe au challenge /2.

Délibéré Conseil Fédéral : le doublement sera offert par la FFB.

Attention : le doublement des PE n'est pas cumulable avec le doublement PE d'autres évènements tels que la Coupe des Clubs.

Pas de doublement PE /4.

La DLI des challenges/4 est bien anticipée afin de savoir combien d'équipes seront à gérer au final.

Si beaucoup d'équipes, cela laissera le temps nécessaire à l'organisation de ½ FC.

Si le nombre est insuffisant, le Comité maintiendra les challenges (ou Finale de Comité) tel quel.

CDPL (Coupe des Pays de Loire)

A l'initiative du club de la Ferté-Bernard, le Comité réfléchi à un substitut à la Coupe des Pays de Loire (CDPL) en raison de sa similitude avec la Coupe de France (CDF) et du peu de participation.

Une proposition de jeu va être testée demain à la Ferté-Bernard. Cet évènement va rassembler des équipes de Sablé, la Flèche, le Mans BC + 4 AS et Château-Gontier.

Un bilan et un éventuel règlement seront proposés par la suite.

6. Suite instruction CRED

2 audiences ont eu lieu le 26/09/22.

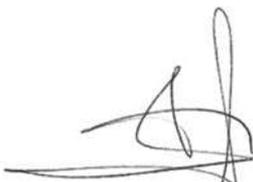
Les décisions seront rendues par LRAR sous 15 jours.

V. QUESTIONS DIVERSES

Néant

FIN à 16h30

Serge Brevet, Secrétaire Général



Jean-Paul Noury, Président

